Comptabilité publique

La comptabilité générale de l'État

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CPTG-6819270 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Distinguer les trois comptabilités (générale, budgétaire et analytique) et leurs finalités
- Établir le lien entre la comptabilité générale et les macro-processus CHORUS
- Appliquer les principes de la comptabilité générale de l'État (référentiels, états financiers et certification des comptes)

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Disposer de notions élémentaires en comptabilité publique et en techniques budgétaires et connaître les grandes règles du plan comptable général

Public concerné

Agents œuvrant au sein des services de l'État, qu'ils soient centraux ou déconcentrés, ainsi que tous les personnels affectés auprès d'opérateurs publics (EPA, EPIC, GIP...)

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

S'approprier la normalisation et les procédures comptables

- Les sources du droit comptable
 - les innovations introduites par la LOLF
 - le PCG 1999 modifié
- Les obligations générales permanentes
 - le mécanisme de la partie double
 - le système centralisateur
 - focus sur le contrôle interne

Le cycle de transcription comptable des opérations d'exploitation courante

- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
 - rappel des grands principes fiscaux liés à la TVA
 - méthodologie de comptabilisation et de liquidation de la TVA
- L'analyse des achats et des ventes liés à l'activité principale de l'organisation
 - les prestations de services et travaux immobiliers
- Les disponibilités
 - les opérations de caisse
 - les opérations de banque
- Les relations avec le personnel et les organismes sociaux
 - la rémunération et les charges salariales
 - les cotisations patronales

Opérer la comptabilisation des opérations du cycle long des organisations

- Les opérations d'investissement : analyse du cycle d'exploitation des immobilisations
- Le financement à long terme : emprunt et opérations de crédit-bail

Étude de cas
Comptabilisation et analyse juridique des opérations du cycle d'exploitation court et long

2e jour

Conduire les travaux de fin d'exercice

- La régularisation des stocks
 - l'inventaire permanent et son contrôle par rapprochement avec l'état de l'actif
 - les méthodes d'évaluation des stocks et leur impact sur la valeur du patrimoine et le résultat
- Le rattachement des comptes de charges et de produits à leur exercice de naissance
- Le constat des dépréciations réversibles des éléments du passif par les provisions pour risques et charges
- Notions de provisions réglementées

– La cession des valeurs mobilières de placement et des immobilisations

Étude de cas sur les opérations de fin d'exercice

Utiliser les documents de synthèse

– La détermination du résultat comptable
 – les opérations de clôture et de réouverture de l'exercice comptable
 – compréhension des différents types de résultats : résultat courant avant impôt, résultat d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel

Étudez de cas
Synthèse et étude, à travers le cas d'un établissement public, du processus comptable et juridique initié par les opérations d'inventaire jusqu'au compte de résultat et au bilan de l'organisme
Procéder une revue analytique des comptes annuels participant vs l'IA (réaliser un benchmark, s'assurer de la cohérent de l'analyse et retenir les points pertinents)

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.